

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 2 septembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 3 p. (395r, 396r, 397v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 2 septembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48575>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 septembre 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin envoie 2 000 F à Chamolle. Il lui annonce qu'il fait fabriquer deux trépans. Godin fait des recommandations pour le sondage et demande à Chamolle des précisions pour la fabrication des trépans. Il lui signale qu'il a signé l'acte d'achat du terrain de Cervon mais qu'il ne veut pas entamer un autre sondage avant d'avoir tiré les leçons de celui en cours. Sur le retard d'expédition des tubes. Sur la facture du marchand de bois.

SupportUn croquis de lame de trépan est copié avec le texte sur le folio 396r.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#)

Lieux cités[Cervon \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lettre à son fils le 9 juillet 1777

Monseigneur Léonard de Chamoulin.

J'vous envoie mi-circles 2000 francs.
J'sous fais en effet construire deux
trépans d'un nouveau système, c'est pourquoi
j'étais enrayé de ne pas avoir un croquis
me indiquant les dimensions des vôtres ; mai-
s depuis que vous me les avez envoyées, j'ai
pu marcher sur ces trépans sans déjà fort
travailler. L'un est fait pour travailler dans
les matières tendres, l'autre est fait pour tra-
vail les matières dures.

La cause que je vous ai indiquée comme devant
donner lieu à un dépense considérable de force
lorsqu'on remonte le trépan est très-certaine. Il
faut nous mettre en garde contre cet inconveni-
ent pliant les antes de 6 centimètres pour que elles se happens
complètement la triangle carre. Vous devrez pour
cela les faire bouger afin de cette faire ce changement.

En construisant les trépans qui se font ici, on
te demande à quoi servent les deux anneaux qui
sont de chaque côté en haut des antes du trépan.
Un seul anneau de chaque côté ferait suffisant.
Le serrille même qui est plus nuisible qu'utili-

d'en avoir deux. Si nous avez une opinion à ce sujet, je vous prie de me faire vos observations car j'ai l'intention de ne faire mettre qu'un anneau de chaque côté.

Dans le dessin que vous m'avez envoyé, je constate que les courtauds des trépan sont très-épaissis : ils doivent entamer la pierre très-difficilement. On peut même dire, si l'on réellement aussi peu effilés que vous l'avez indiqué, que ils écrasent plutôt la pierre que qu'ils ne la décourent. J'ai vu à Paris des lames de trépan ayant à peu près le biseau que je vous indique ci-contre :

Ne jugerez-vous pas à propos de vérifier la chose à la réception de cette lettre, et de voir si vous ne devriez pas arranger vos outils en conséquence ? Il est incontestable que des biseaux aussi pointus doivent être traités à chaux, comme il faut traiter l'acier fondu, et toujours en conséquence.

J'en sais pas si vous connaissez bien cette temps. Il faut que l'acier, après avoir été battu toujours au rouge cerise, soit trempé de même et qu'il soit rentré au bleu gorge de pigeon, pour enlever puis rejeter à l'eau, pour avoir une temps convenable.

Cette question de temps est capitale pour faire de l'ouvrage dans la roche, et il

me paraît certain qu'avec des biseaux
comme ceux que vous indiquez on ne doit
presque pas faire d'ouvrage.

J n'ai vraiment pas de chance, les
tableaux sont pres partis Landri, j'espére
qu'ils le sont aujourd'hui, mais je n'en
ai pas la preuve.

Quant au terrain de Cernon j'ai signé
l'acte, par conséquent c'est une affaire qui
va être régularisée ; mais les difficultés que
nous éprouvons pour les débuts m'obligent
à ne pas songer à commencer d'autres tra-
vaux tant que nous n'aurons pas fait
l'école nécessaire pour nous éviter de nouveau
m'embêter, quand nous commencerons
d'autres travaux.

Malgré les retards, j'espére que nous allons
recevoir bientôt les 10 mètres de tables qui nous
permettront ensuite de marcher d'une façon
plus suivie.

La principale vérification à faire est la
facture comme celle que nous m'envoyez con-
siste dans le mesurage de la dimension des
bois. Vous savez pourrez le faire.

Si vous m'envoyez plus tôt la comp-
osition, cela m'aurait évité bien des embarras.
J vous salut bien sincèrement.

Godin